

## DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT OU À UN RENSEIGNEMENT PERSONNEL EN RELATION AVEC LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

### IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE

NOM :	PRÉNOM :
ADRESSE :	CODE POSTAL :
TÉLÉPHONE RÉSIDENCE :	TÉLÉPHONE TRAVAIL :
ADRESSE COURRIEL :	

### IDENTIFICATION DE L'ORGANISME À QUI LA DEMANDE EST FAITE

NOM : Valérie Draws, responsable du greffe Responsable des demandes d'accès à l'information
ADRESSE : Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury (Québec) G3C 1R8
TÉLÉPHONE : 418 848-2381 TÉLÉCOPIEUR : 418 848-1748 ADRESSE COURRIEL : <a href="mailto:vdraws@villestoneham.com">vdraws@villestoneham.com</a>

### IDENTIFICATION DU DOCUMENT DEMANDÉ

<p>N.B. Si vous avez de la difficulté à identifier le document recherché, ou si vous voulez obtenir des renseignements concernant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec la responsable de l'accès aux documents à l'adresse ci-haut mentionnée ou vous référer au site de la Commission d'accès à l'information au <a href="http://www.cai.gouv.qc.ca/">http://www.cai.gouv.qc.ca/</a></p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### MODE DE CONSULTATION SOUHAITÉ

CONSULTATION AUX BUREAUX DE L'ORGANISME <input type="checkbox"/>	ENVOI DE COPIE DU DOCUMENT <input type="checkbox"/>
------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------

#### SIGNATURE

- Ce formulaire, dont l'usage est facultatif, est mis à la disposition des personnes qui désirent adresser à la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury une demande d'accès à un document administratif ou à un renseignement personnel;
- Les renseignements fournis à la section « Identification de la personne qui fait la demande » seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux seules personnes autorisées à traiter votre demande;
- Afin de permettre le repérage du document demandé, votre demande se doit d'être suffisamment précise. Le titre du document, le nom de son auteur ou le sujet traité sont des indices utiles;

#### DATE

- Seules les demandes écrites sont susceptibles de révision devant la Commission d'accès à l'information du Québec;
- Dès réception de la demande écrite, vous recevrez un accusé de réception précisant la date la plus tardive à laquelle vous recevrez une réponse écrite à votre demande. Le délai fixé par la Loi est de 20 jours de calendrier. Ce délai peut être prolongé de 10 jours, exceptionnellement, et dans un tel cas, un avis de prolongation écrit vous sera fourni;
- Des frais de photocopies et de transmission des documents pourraient être exigés. La consultation de documents aux bureaux de la municipalité est toutefois gratuite.